

# SAINT-MARTIN

## CONSEIL MUNICIPAL INFOS

JANVIER FEVRIER MARS AVRIL

2013

N°38

### Le mot du Maire

Nous avons le plaisir de vous présenter le trente huitième numéro de notre « Conseil Municipal Infos » afin de vous donner les principales informations communales du premier trimestre 2013.

Le premier trimestre de chaque année est consacré à la préparation et au vote des budgets de la commune, de la Communauté des Communes et des Syndicats intercommunaux (Ecole, Eau, Assainissement, Electricité, Rivières...).

Pour la cinquième année consécutive et malgré la construction de notre nouvelle école, les taux des 4 taxes communales, la Taxe d'Habitation, la taxe sur le Foncier Bâti, la taxe sur le Foncier non Bâti et la Contribution Foncière des Entreprises n'augmenteront pas en 2013.

Le projet d'aménagement de deux appartements dans le bâtiment de l'ancienne école a été comptabilisé dans les dépenses d'investissement du budget primitif 2013. Cependant les services de l'Etat n'ayant pu donner une suite favorable à notre demande de subvention le projet sera à nouveau étudié par le Conseil Municipal qui déterminera la date de commencement des travaux.

Le dossier de la carte communale arrive à sa phase ultime. Le commissaire enquêteur a été désigné par le tribunal administratif de PAU. L'enquête publique va être ouverte ces prochaines semaines. Vous serez informés par voie d'affichage et de presse.

Après cette longue période de pluie et de neige, nous espérons le retour rapide des beaux jours et nous vous proposons de nous retrouver le 25 mai 2013 pour une nouvelle édition de notre « corvée de printemps ». Ce sera l'occasion de réaliser quelques petits travaux utiles à la collectivité et de partager un sympathique moment de convivialité.

Vous retrouverez la plupart de ces thèmes plus en détail dans le contenu de ce bulletin.

Bien cordialement.

Jean-Claude Lassarrette

### Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai, à laquelle vous êtes tous conviés, se déroulera le:

#### Mercredi 08 mai

- devant le monument aux morts, place de l'église, à **11h00**
- A la stèle du Bécut, en présence d'une délégation de la commune de Soues, à **11h30**

La cérémonie sera suivie d'un apéritif servi à la salle des fêtes

### BIBLIOTHEQUE

La mairie met à la disposition des habitants de notre commune une bibliothèque gratuite.

Vous pouvez emprunter ces ouvrages aux heures des permanences de la Mairie :

**Lundi 17h-19h – Vendredi 17h-19h.**

La bibliothèque centrale de prêt des Hautes Pyrénées renouvelle les livres environ tous les 6 mois.

Si vous souhaitez réserver un ouvrage particulier, merci de nous donner le nom de l'auteur et le titre.

A très bientôt...

### DECHETS d'ACTIVITES DE SOINS (SERINGUES)

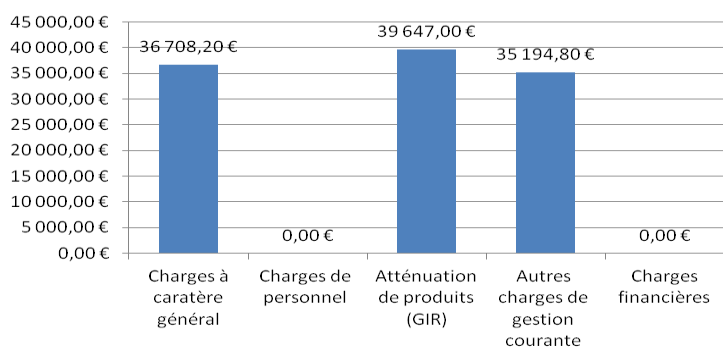
Ne pas jeter ces déchets dans le conteneur jaune ou celui des ordures ménagères. Des boîtes spéciales sont à votre disposition à la déchèterie de la CCGAA.

# Finances

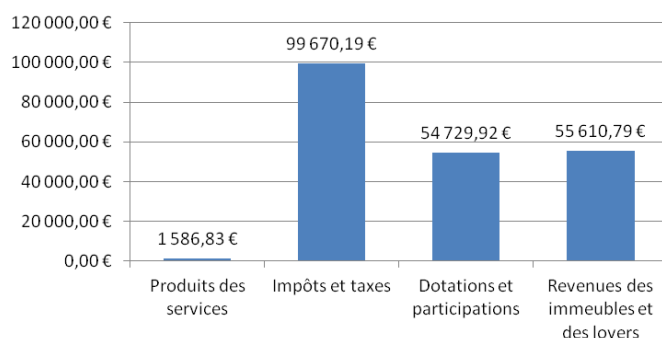
## Résultats de l'exercice 2012

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	0,00	51 696,76		437 384,45	0,00	489 081,21
Opérations de l'exercice	548 193,12	339 405,92	161 619,87	266 095,81	709 812,99	605 501,73
<b>TOTAUX</b>	<b>548 193,12</b>	<b>391 102,68</b>	<b>161 619,87</b>	<b>703 480,26</b>	<b>709 812,99</b>	<b>1 094 582,94</b>
<b>Résultats de clôture</b>	<b>157 090,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>541 860,39</b>	<b>0,00</b>	<b>384 769,95</b>
Restes à réaliser					0,00	0,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>157 090,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>541 860,39</b>	<b>0,00</b>	<b>384 769,95</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>157 090,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>541 860,39</b>	<b>0,00</b>	<b>384 769,95</b>

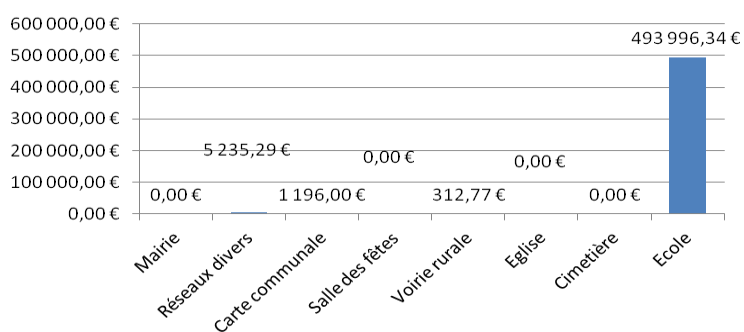
### Dépenses de fonctionnement 2012



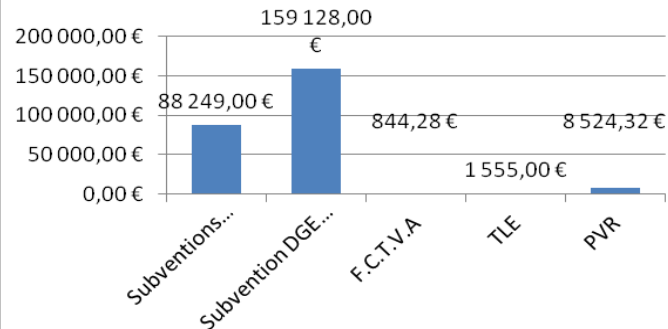
### Recettes de fonctionnement 2012



### Dépenses d'investissement 2012



### Recettes d'investissement 2012



### Evolution du taux 2013 des 4 taxes (TH, FB, FNB, CET)

Les taux communaux d'imposition des 4 taxes (Taxe d'Habitation, Foncier Bâti, Foncier non Bâti et Contribution Foncière des Entreprises) pour la cinquième année consécutive n'augmenteront pas en 2013.

Les taux de la communauté de communes Gespe.Adour.Alaric restent également inchangés.

Le taux de la TEOM, « Taxe Enlèvement Ordures Ménagères » passe de 6% en 2011 à 7% en 2013. Pour financer les dépenses d'enlèvement et de traitement des Ordures Ménagères, le taux de cette taxe doit être porté à environ 10%. Aujourd'hui le budget communal finance la différence. Afin d'atténuer les effets d'une augmentation brutale de la TEOM le conseil municipal a décidé de proposer à la CCGAA de procéder à un rattrapage sur 5 ans soit, 1.5% en 2012 puis 1% d'augmentation tous les ans de 2013 à 2016.

	Commune Taux 2013	Communauté G.A.A Taux 2013
Taxe d'habitation	11,80%	6,73%
Foncier Bâti	6,90%	3,47%
Foncier non Bâti	38,68%	21,64%
CFE	20,38%	9,70%
TEOM		7%

# PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2013

## VUE D'ENSEMBLE

### FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	573 263,00	188 493,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	384 770,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>573 263,00</b>	<b>573 263,00</b>

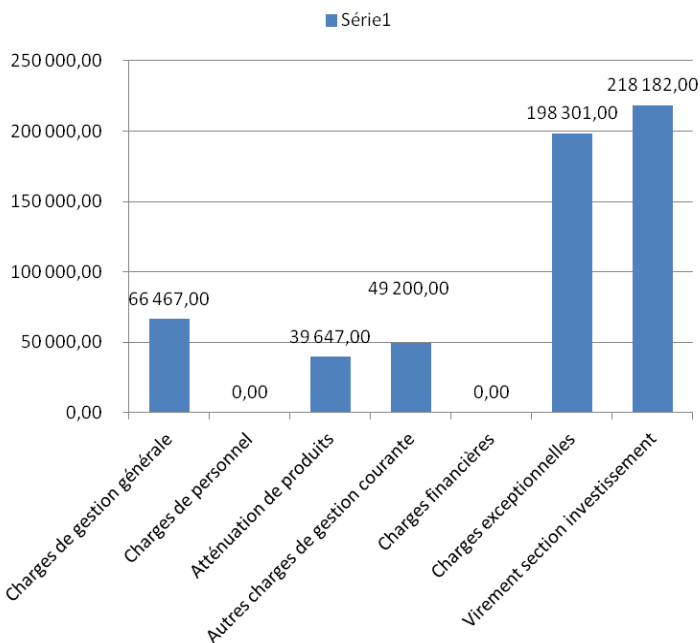
### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	357 000,00	514 090,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	157 090,00	0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>514 090,00</b>	<b>514 090,00</b>

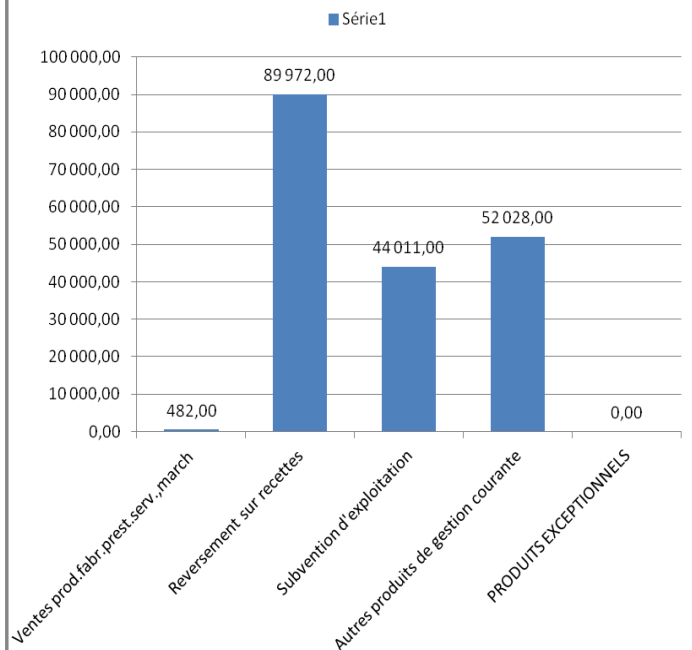
### TOTAL

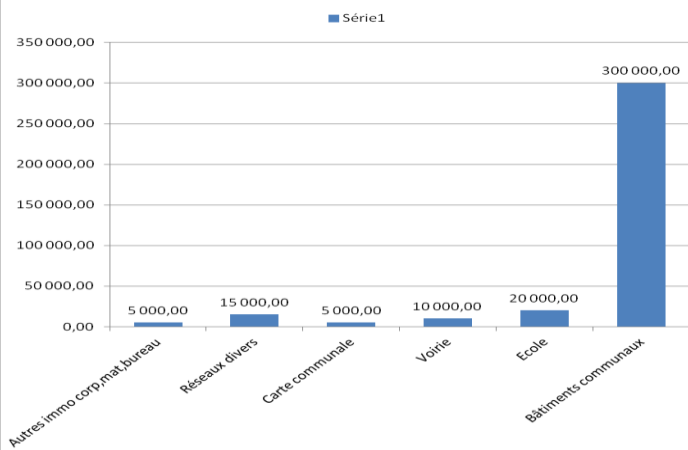
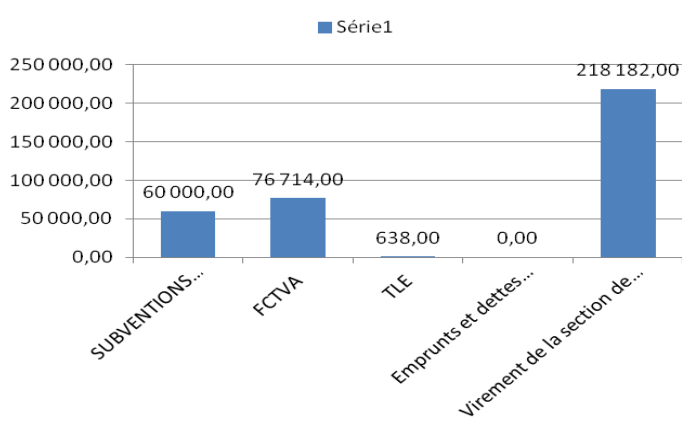
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>1 087 353,00</b>	<b>1 087 353,00</b>
------------------------	---------------------	---------------------

#### Dépenses de fonctionnement 2013



#### Recettes de fonctionnement 2013



**Dépenses d'investissement 2013****Recettes d'investissement 2013**

## Bon à savoir : *Maison d'accueil Le Laurier Rose*

Le Laurier Rose est une maison d'accueil et d'hébergement pour les familles et accompagnants des personnes hospitalisées dans les établissements de soins de Toulouse, dont principalement ceux du CHU.

Il peut aussi accueillir des **patients, seuls et/ou accompagnés, ne nécessitant pas de surveillance médicale et suivis dans l'hôpital**, notamment dans le cadre d'actes de chirurgie ambulatoire.

Cet établissement propose aux familles, **sur le site de Purpan**, une structure hôtelière entourée d'un jardin, où chacun peut trouver accueil, écoute et réconfort, grâce à l'implication des membres de l'association Le Laurier Rose (association de loi 1901).

Le Laurier Rose assure un accueil permanent, 24h/24h, en liaison étroite avec les services du CHU.

### Contacts

Vous pouvez prendre contact avec la maison d'accueil Le Laurier Rose par :

- téléphone : 05 61 49 45 46
- fax : 05 62 12 98 36
- mail : [le.laurier.rose@orange.fr](mailto:le.laurier.rose@orange.fr).

La commune de Saint-Martin verse une petite subvention à cette association !

## Prévention des vols, des cambriolages

Ne pas garder d'argent en espèces chez soi, penser à cacher différemment ses bijoux et ses objets de valeur lorsque l'on quitte son domicile.

Attention aux faux commerçants qui traitent les charpentes contre les termites, attention aux faux électriciens ou gaziers, une carte professionnelle doit vous être présentée.

Attention aux clés de la maison laissées sous un pot de fleurs, sur le rebord de fenêtre... Ne pas faire confiance aux gens que l'on ne connaît pas et, en cas de soupçon, ou après un cambriolage, ne pas hésiter à aviser la gendarmerie en donnant si possible une description aussi précise que possible des auteurs ou du véhicule utilisé. Ne jamais déclarer au téléphone que l'on sera absent pour telle ou telle raison.

Ne pas communiquer par téléphone ou sur des sites internet non sécurisés des données personnelles ou bancaires susceptibles d'être exploitées frauduleusement.

Les relations de voisinage doivent permettre de s'entraider mutuellement lors d'une absence prolongée du domicile.

## *L'espace des associations*

### *Comité des fêtes de Saint-Martin*

*Le 11 mai auront lieu les retrouvailles des anciens élèves 55/65.*

*Un bon moment de convivialité en perspective.*

*À venir :*

*Vide grenier, soirée concert...-*

### *CCGAA*

*Fête des sentiers de randonnées de la Communauté des Communes le :*

*dimanche 30 juin 2013.*